

LETTRE AU SUJET DE LA STATUE ÉQUESTRE  
DE LOUIS XIV.

Paris, 3 octobre 1825.

A MONSIEUR LE COMTE DE BROSSÉ, PRÉFET DU RHONE.

MONSIEUR LE COMTE,

Je puis enfin vous annoncer que la statue équestre de Louis XIV est partie hier à 11 heures du matin de la fonderie du Roule, et à 1 heure 20 minutes elle était, sans avoir éprouvé aucun accident, hors la barrière de Vincennes. Arrivés là, les conducteurs ont jugé à propos de rentrer leurs chevaux dans Paris, et aujourd'hui, à 6 heures du matin, ils ont dû se mettre en route pour continuer le voyage, à moins que la pluie n'ait retardé l'heure du départ.

La traversée de Paris s'est faite par le boulevard intérieur, au milieu des applaudissements d'une foule immense. Toute la partie supérieure du groupe était découverte, et la ville de Paris avait fait décorer le char de draperies, de guirlandes et de drapeaux. En parant ainsi le bouquet que la ville de Lyon veut offrir au Roi, le jour de sa fête, la capitale témoignait publiquement le regret qu'elle éprouvait de ne pas garder ce monument, et ce sentiment, qui m'a été exprimé par plus de dix mille personnes, qui ont visité la statue avant son départ, est excessivement flatteur pour moi. Un escadron de gendarmerie à cheval escortait cette marche triomphale, et tout le cortège produisait un effet fort imposant; les spectateurs ne pouvaient revenir de leur étonnement en voyant marcher, avec tant de rapidité, une masse aussi énorme. Cet essai est d'un très-bon augure pour la continuité de la route, et je ne crains plus que l'amour-propre des charretiers et le mauvais temps. Je fais suivre le convoi par un homme qui a ma confiance et qui tous les jours m'adressera le récit des événements de la journée, et, d'après le vœu de MM. les commissaires, des ouvriers mouleurs qui la suivent visiteront